INFORMATION DE PERENNIAL SA

Information de PERENNIAL SA
(selon l'art. 45 de la loi fédérale sur la surveillance des assurances)

Perennial SA est une société de courtage en assurances indépendante (intermédiaire d'assurances non lié, conseiller en assurances). Les solutions d'assurance et financières proposées par Perennial SA peuvent provenir aussi bien de sociétés avec lesquelles elle a conclu une convention de collaboration que de sociétés avec lesquelles aucune convention de collaboration n'a été établie.

Perennial SA est liée par une convention de collaboration avec les sociétés suivantes :
(Cette liste n'est pas exhaustive et est susceptible d'évolution)

Perennial SA est indemnisée par les assureurs ou institutions de prévoyance, qui lui versent les courtages prévalant actuellement sur le marché.

Lorsque la solution d'assurance et financière adaptée aux besoins du client provient de sociétés avec lesquelles Perennial SA n'a pas conclu de convention de collaboration, Perennial SA est indemnisée directement par le mandant pour l'activité déployée.

Perennial SA travaille sur mandat de ses clients, selon les prestations convenues.

Perennial SA est responsable en cas de faute, de négligence ou d'informations erronées de la part du conseiller dans son activité d'intermédiaire.

Les données personnelles reçues sont utilisées pour le conseil au client et par les compagnies en relation avec l'examen de la proposition (p.ex. analyse du risque) et traitement du contrat (p.ex. établissement de la police, gestion du contrat).

Perennial SA s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires au respect des dispositions légales en matière de protection des données et à conserver et traiter les données de manière strictement confidentielle.